

L' Aigle voltigeur



ANNONCES HEBDOMADAIRES
DU 31 MARS AU 6 AVRIL 2024

DIMANCHE 31	PÂQUES	10h00 : MESSE CHANTÉE
LUNDI 1	LUNDI DE PÂQUES, (1^e cl)	18h00 : chapelet 18h30 : messe basse
MARDI 1	MARDI DE PÂQUES, (1^e cl)	18h00 : chapelet 18h30 : messe basse
MERCREDI 3	MERCREDI DE PÂQUES, (1^e cl)	18h30 : messe basse
JEUDI 4	JEUDI DE PÂQUES, (1^e cl)	17h00 : adoration du S ^t -S 18h30 : messe basse
VENDREDI 5 <i>1^{er} du mois</i>	VENDREDI DE PÂQUES, (1^e cl)	18h00 : chapelet 18h30 : messe basse suivie de l'adoration jusqu'à 21h
SAMEDI 6 <i>1^{er} du mois</i>	SAMEDI DE PÂQUES, (1^e cl)	18h00 : chapelet 18h30 : messe basse
DIMANCHE 7	DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE PÂQUES, (2^e cl)	8h30 : messe basse 9h30 : chapelet 10h00 : MESSE CHANTÉE 18h30 : messe basse

- **COMMUNION PASCALE** : l'Église demande aux fidèles de recevoir la communion eucharistique au moins une fois par an, lors de la fête de Pâques. Il faut donc communier (en état de grâce) entre le dimanche de la Passion (dimanche dernier) et le dimanche du Bon Pasteur (2^e dimanche après Pâques).

PERMANENCES ET CONFESSIONS

- Sur rendez-vous
- Après les messes du soir

LE PRIEURÉ

- DIMANCHE 14, GRAND'MESSE : passage de l'abbé Patrick Troadec. Apéritif à l'issue de la messe.
- CONFIRMATIONS : SAMEDI 27 AVRIL 2024 À 10H. Des feuilles d'inscriptions sont à votre disposition à rendre à l'abbé Bergez. Fin des inscriptions avant dimanche 7 avril.
- PAIEMENTS PAR CB : un deuxième terminal a été installé pour distinguer les **dons et quêtes** des **règlements pour la procure**. Les règlements pour la procure ne changent pas d'endroit. Les dons se font à l'entrée du Prieuré (au niveau du parloir) : un reçu fiscal pourra être émis sur demande auprès de l'abbé du Crest (le reçu envoyé par mail ou sms n'est pas un reçu fiscal, mais un reçu C.B.).
- PÈLERINAGE À ROME : 2025 est une année jubilaire. La Fraternité Saint-Pie X a prévu les dates de son grand pèlerinage : les **19, 20 et 21 août 2025**. De quoi prévoir la date et venir en masse aux tombes des saints Pierre et Paul.
- BIBLIOTHÈQUE : Le rangement de la bibliothèque est pour ainsi dire terminé. Une bénédiction sera faite d'ici quelques temps : merci à tous les bénévoles.
 - ◇ Si vous voulez en donner, laissez votre carton de livres bien en vue pour qu'ils puissent être classés.
 - ◇ Des règles seront données pour l'emprunt des livres.
 - ◇ Il vous est demandé de ne plus entreposer de **vélos et autres affaires** dans la bibliothèque afin de préserver la propreté et la tenue de la salle.



F S S P X



L'Aigle Voltigeur, 23 quai Perrache - Lyon 2
09.50.38.69.89 - <https://laportelatine.org/lieux/lyon>